

LA BALME *ma ville*



8. GRANDS PROJETS

26. VIE LOCALE

40. VIE SOCIALE

Sommaire



4

Personnel communal



7

Hommages



8

Grands projets



18

Finances communales



22

Vie économique



26

Vie locale



32

Enfance, Jeunesse et Éducation



40

Vie sociale



44

Vie quotidienne et pratique



48

Tribune libre



50

Informations diverses



Directrice de la publication : Séverine MUGNIER ♦ Comité de rédaction : équipe municipale et service Communication ♦
Crédits photos : Mairie de La Balme de Sillingy ; William GOLAZ - Mystery ; Jacques MAGNIN ; photo de couverture : Mairie de La Balme de Sillingy ♦ Direction Artistique : Mairie de La Balme de Sillingy ♦ Impression : KALISTENE, Cran-Gevrier



Édito



Chères Balméennes, chers Balméens,

Un mandat, six longues années au service de l'intérêt collectif, qui dans 8 mois, prendra fin. Et pourtant, le temps est passé très vite !

À travers ce bulletin, vous allez découvrir que les projets du début de cette aventure sont devenus des réalisations concrètes.

Quasi 27 millions d'euros, c'est le coût total des investissements des grands projets structurants sur le mandat, pour lesquels nous avons entrepris une démarche offensive de recherche et d'attribution de subventions d'un montant total de 5 983 759,65 €. C'est une fierté pour moi d'avoir pu concrétiser autant de projets aussi ambitieux pour notre commune, elle le mérite ; elle n'est plus une cité-dortoir !

Il a fallu composer, convaincre, rester déterminés et surtout tenir bon ! Par cet édito, je souhaite adresser à mes adjoints et mes conseillers, qui ont su rester engagés à mes côtés, toute ma gratitude et ma reconnaissance. C'est ensemble, telle une famille, que nous avons avancé dans le même sens avec la même envie de bien faire, avec parfois des doutes, mais au final, il suffit de regarder autour de nous, de vous écouter et de voir le résultat. Bien sûr, on peut encore faire mieux et aller plus loin.

Mais il faut savoir aussi faire preuve de patience et, paradoxalement, des fois, il faut prendre le temps, savoir lever le pied, prendre de la hauteur pour ne pas s'essouffler afin aussi de garder la motivation, cette force qui nous pousse à nous surpasser.

Je souhaite également remercier l'engagement des agents, quelle que soit leur fonction au sein de notre collectivité, chacun à son rôle et occupe une place importante. Des agents qui s'investissent à nos côtés.

Alors que l'été est enfin là, et avec lui, l'occasion de prendre un moment pour se ressourcer et apprécier les petites joies de la vie. Se sentir bien, tant sur le plan professionnel que familial, est essentiel pour notre épanouissement. C'est dans ces moments simples, entourés de nos proches – amis, famille, enfants – que nous trouvons le véritable sens du bonheur.

Que ce soit lors d'une balade en famille autour du lac où les nouveaux aménagements répondent aux attentes de tout âge ou en partageant un moment convivial en terrasse chez nos restaurateurs locaux, chaque moment compte pour renforcer nos liens et créer des souvenirs inoubliables.

Alors profitez de cet été pour revenir à l'essentiel et savourer chaque instant. N'oublions pas d'encourager nos artisans et commerçants locaux, qui font la richesse de notre tissu social. Participons également aux événements estivaux qui animeront notre ville, car ils sont autant d'opportunités de se rencontrer et de partager.

Je vous invite donc à sortir, à explorer et à vous rassembler. Ensemble, faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre, où chaque sourire et chaque éclat de rire contribuent à notre bien-être collectif. Bel été à tous.

Séverine MUGNIER,
Maire de La Balme de Sillingy



Les agents municipaux

À LA RENCONTRE DU SERVICE CULTURE

Le service Culture joue un rôle important dans l'enrichissement culturel des habitants de La Balme de Sillingy. Basées à l'Espace 2000, la Médiathèque et la Micro-Folie œuvrent pour favoriser l'accès à tous les publics à la lecture, à l'information, au divertissement et à l'art. Elles permettent à chacun de se cultiver, se divertir, se former et s'informer.

LA MÉDIATHÈQUE, C'EST QUOI ?

La Médiathèque se compose de la bibliothèque et de la ludothèque et a pour mission principale de faciliter l'accès de tous les habitants à la culture au plus près de chez eux. Elle propose des fonds divers et variés pour les adultes, les ados, les enfants et les personnes de tous âges ayant des difficultés de lecture, mais plus de 600 références de jeux de société.

ZOOM SUR

AURÉLY REGARD



Responsable de la Médiathèque de La Balme, elle a intégré le service en avril 2020. Diplômée d'une Licence Professionnelle Métiers du Livre et spécialisée en Littérature et Documentation pour la Jeunesse, elle a précédemment travaillé au sein de la Médiathèque de Bonlieu à Annecy.

Ses missions consistent à accueillir et conseiller les usagers, gérer le fonds documentaire, cataloguer les ouvrages, effectuer les prêts et les retours, accueillir les groupes et organiser des animations. Elle est accompagnée d'une équipe de 15 bénévoles qui contribuent activement à la vie de la Médiathèque.

LA MICRO-FOLIE, C'EST QUOI ?

La Micro-Folie est un musée numérique qui rend l'art accessible à tous en présentant des œuvres issues de musées français et internationaux. Diffusées sous forme de collections, elles sont accompagnées de tablettes tactiles proposant des informations complémentaires et des jeux interactifs. Des casques de réalité virtuelle sont également disponibles pour une immersion totale dans les œuvres.



PRINTEMPS DES POÈTES

Dans le cadre du Printemps des Poètes, l'exposition « Des mots et des couleurs » a réuni des poèmes et leurs illustrations réalisés par des enfants des écoles de Vincy et du Marais, accompagnés de la Médiathèque et de la Micro-Folie, mais aussi par des enfants présents lors d'ateliers sur la poésie à la Médiathèque.

Cette exposition s'est tenue dans le hall de l'Espace 2000 du 15 avril au 31 mai 2025. Vous pouvez la consulter toute l'année en format livret à la Médiathèque.

Ce projet a pour but de devenir un rendez-vous annuel autour de la poésie, des fables ou encore des contes.



PROGRAMME CULTUREL

Une multitude d'animations vous sont proposées durant le programme culturel créé tout au long de l'année par la Médiathèque et la Micro-Folie.

Musées numériques, activités artistiques, ateliers, lectures et comptines avec les tout-petits, jeux de société, expositions, Biblio-Bingo, rencontres d'auteurs, projections de films documentaires, hors les murs, tournoi d'échecs...

Rejoignez-nous pour des moments inoubliables au cœur de la culture et de la créativité !



CONTACTS

Vous souhaitez contacter le service Culture ?

MÉDIATHÈQUE :

✉ Bibli@labalmedesillingy.fr

☎ 04 50 77 06 38

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 15h30 – 18h30
- Mercredi : 09h30 – 12h00 / 15h00 – 18h00
- Vendredi : 15h00 – 18h00
- Samedi : 09h30 – 12h00

Horaires aménagés durant l'été

MICRO-FOLIE :

✉ Micro-folie@labalmedesillingy.fr

☎ 06 38 41 62 65

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 10h à 12h & 15h à 18h
- Samedis semaines paires : 9h30-12h

Fermeture estivale

1 LECTURE 1 ŒUVRE



Chaque second mercredi du mois, la Médiathèque et la Micro-Folie s'associent pour une animation intitulée « Une lecture une œuvre ».

Il s'agit d'une lecture d'un livre jeunesse suivie d'un temps de présentation d'œuvres, autour d'une thématique commune.

La nuit, la mer, l'hiver, les rois et reines, les femmes artistes ou encore le printemps, ce projet culturel permet d'aborder des sujets variés et de réunir parents et enfants pour un moment convivial. Cette animation est également proposée, parmi d'autres, dans les établissements scolaires.



DÉPART EN RETRAITE DE BRUNO AGUETTAND-PIEMONTAIS

Directeur des services Techniques pendant 22 ans à La Balme



42 ANS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

En 1983, Bruno AGUETTAND-PIEMONTAIS intègre la commune de Thônes, la vallée de ses racines, en tant que surveillant de travaux où il apprendra les ficelles du métier sur le terrain, au contact « des anciens ». Des principes, des valeurs, qui lui seront utiles et qu'il appliquera tout au long de sa carrière.

En 1991, il rejoint la commune de Seynod où les projets et travaux sont à la taille d'une ville de 15 000 habitants. Il y est nommé responsable du service Voirie travaux neufs en tant que contrôleur de travaux.

En 2003, il intègre la commune de La Balme, comme Directeur des Services techniques, une commune à taille humaine, où il a participé à son développement avec dévouement. Bruno y terminera sa carrière après 22 ans d'investissement sans faille.

UN HOMME TOUJOURS PRÉSENT POUR SES ÉQUIPES

Bruno accordait également une grande importance au travail en équipe. Toujours présent pour « Les Gars du Parc », comme il aime les appeler, il a accompagné et guidé l'ensemble de ses collaborateurs. Pour lui, aucun intérêt à travailler seul et sans partage, l'objectif étant d'avancer ensemble, collégalement, que ce soit avec les agents techniques ou administratifs.

Premier arrivé, dernier parti, Bruno savait aussi bien manier le clavier d'ordinateur que conduire les camions. Il n'a jamais hésité à se rendre sur le terrain pour être aux côtés de ses équipes.

« Tout au long de ma carrière, j'ai eu la chance de suivre des projets variés et d'envergure, qui m'ont permis d'avancer aux côtés de collaborateurs et partenaires efficaces et engagés »

BRUNO AGUETTAND

UNE CARRIÈRE POUR LES BALMÉENS

Que ce soit dans la réalisation de nos infrastructures, l'aménagement urbain ou encore le suivi de la voirie, Bruno a toujours visé l'efficacité et le bénéfice pour les habitants. Tout au long de sa carrière, il a suivi de nombreux projets parmi lesquels l'aménagement des giratoires, l'extension des écoles d'Avully et de Vincy, la construction de la salle Roger DUMAS, l'aménagement du Domaine du Tornet dans quasiment toutes ses phases, le suivi des travaux du centre-bourg et plus récemment du nouveau cimetière.

Il a su accompagner les municipalités successives dans la réalisation des projets et ainsi contribuer à la construction de notre commune telle que nous la connaissons aujourd'hui.

La municipalité tient à le remercier pour ses 22 années d'investissement au sein de la collectivité et l'ensemble des travaux réalisés. Nous lui souhaitons une excellente retraite !

En ce début d'année, nous avons eu la tristesse de perdre deux Balméens qui se sont investis pendant de nombreuses années pour notre commune et ses habitants. Par ces quelques lignes, nous souhaitons témoigner de leur engagement pour La Balme.



Roger DUMAS, 55 ans au service du basket



Roger était un grand homme du sport local. Originaire de Picardie, il s'installe en Haute-Savoie en 1967 et fonde dans les années 70 le Basket-Club de Meythet, dont il devient rapidement président. Il rejoint le club d'Epagny Metz-Tessy quelques années plus tard en tant que dirigeant et arbitre. Il emménage à La Balme, avec son épouse Evelyne et ses trois enfants en 1983.

Suite à une mutation professionnelle, il quitte la Haute-Savoie, mais pas le monde associatif. Il revient définitivement à La Balme en 1998 où il va très rapidement s'investir dans le club de basket et en devenir l'un des piliers.

Joueur, dirigeant, fondateur, président, arbitre, élu au sein de divers Comités Départementaux ainsi qu'à la Ligue des Alpes, il est également récipiendaire de multiples distinctions : médaille d'or de la Fédération Française de Basket-Ball, médaille du Comité départemental, médaille Jeunesse et Sports, académicien Auvergne Rhône Alpes.

Mais Roger était avant tout un passionné. Ceux qui l'ont côtoyé se souviendront d'un homme répondant toujours présent, qui savait accompagner avec bienveillance, un homme qui a choisi le bénévolat pour partager et donner du temps aux autres.

En mémoire de cette figure du sport local, la Halle des Sports et de la Culture porte aujourd'hui son nom.

Gabriel FALC'HUN, un homme engagé au service des autres

Originaire de Bretagne, Gabriel arrive à La Balme avec son épouse Marie-Thérèse il y a une quarantaine d'années, après une carrière professionnelle déjà bien remplie au sein de divers organismes internationaux où il a accompagné, toujours avec humilité, ceux que l'on oublie trop souvent.

Cette envie d'être présent pour les gens, Gabriel la témoignera en s'investissant dans la vie locale à La Balme.



Conseiller municipal de 2001 à 2008, il devient ensuite président du comité de jumelage de 2009 à 2012. Très présent dans cette fonction, il n'aura de cesse d'encourager les projets, d'accompagner les différents échanges entre les hommes et femmes des communes jumelées.

Toujours disponible et souriant, il était également président de l'association « La Balme équilibre » depuis 2021. Gabriel était un homme toujours présent pour les autres, qui ne manquait jamais de parler de la fierté que représentaient pour lui ses 4 enfants et 13 petits enfants.

Sa carrière professionnelle, ses engagements personnels, que ce soit au sein de l'équipe municipale ou dans la vie associative, ont toujours été guidés par un seul objectif : travailler avec bienveillance pour le bien commun.



Les projets en cours

LES PROJETS QUI FAÇONNENT NOTRE VILLE

COEUR DE *Balme*

Les travaux d'aménagement de la partie Ouest du centre-bourg sont désormais achevés.

Ils ont permis la création d'une place centrale accueillant le marché, l'aménagement d'une aire de jeux pour la petite enfance, la création d'espaces publics végétalisés, ainsi que l'installation de places de stationnement le long de la route de Paris.



Coût total
des travaux
Partie Est et Ouest
3 135 235 €



Partie Est

Les travaux de la partie Est continuent. La réalisation des sous-sols va bientôt toucher à sa fin. La prochaine étape sera le lancement de la construction en élévation des immeubles.

Le gros œuvre et le remblaiement devraient être finalisés au début de l'année 2026, la livraison des appartements est prévue pour juillet 2026 par le promoteur.

Parallèlement, la commune prévoit de lancer les travaux d'aménagement des espaces publics en mars 2026, pour une durée estimée à six mois. Ce projet comprendra la création d'une place publique végétalisée, d'espaces partagés pour piétons et cyclistes, la réhabilitation du parc des Fartoz (derrière la mairie) avec l'installation d'une aire de jeux, d'un terrain de pétanque, ainsi que la création de nouvelles places de stationnement.

Il inclura également l'achèvement de la requalification d'une partie de la route de Paris, avec la mise en place de cheminements piétons et d'arrêts de bus. L'ensemble de ces interventions permettrait d'envisager l'achèvement complet de l'opération à l'horizon de l'automne 2026.

OUVERTURE DE LA *Crèche et des bureaux CCAS et France services*

Les travaux du Pôle intercommunal de services à la personne touchent à leur fin.

La crèche est sur le point d'être achevée et pourra accueillir 30 berceaux à partir de septembre 2025.

La Maison France Services, actuellement en phase de finalisation, ouvrira début 2026, ainsi que les services des CCAS de La Balme et de Sillingy.



Coût total
des travaux
2 407 732 €



EXTENSION DE LA *Cantine d'Avully*

Les travaux d'agrandissement de la cantine d'Avully sont désormais achevés. Dès la rentrée, les élèves bénéficieront d'un espace de restauration entièrement repensé : plus spacieux, plus calme et mieux adapté à la pause méridienne, le tout dans un bâtiment plus performant au niveau énergétique.

Grâce à une surface agrandie, les repas pourront désormais se dérouler dans des conditions idéales, permettant de concilier les différents impératifs : que chacun mange à son rythme et selon ses besoins, avec autonomie et responsabilisation, le tout dans une ambiance confortable et apaisée.

Le confort acoustique a également été amélioré grâce à l'installation de nouveaux mobiliers dotés de plateaux antibruit.



Coût total
des travaux
607 762 €



La troisième phase de requalification du domaine du Tornet vient de s'achever avant l'été avec notamment l'implantation d'un amphithéâtre de verdure, d'une aire de jeux, et de terrains de pétanque, l'aménagement de cheminements piétons, la mise en valeur du Parc des jardins ou encore l'installation de toilettes automatiques.

Une quatrième phase débutera cet automne, visant à modifier l'accès et le parking attenant à la salle du lac, ainsi que l'aménagement d'une aire naturelle libre de loisirs à proximité du Pumptrack.

Mobiliers urbains



Espace fitness adultes

Aire de jeux petite enfance



Pump'rack



Street Workout



Mobilier



AMÉNAGEMENT DU DOMAINE DU TORNET

Coût total
des travaux
4 739 559 €

Terrains de pétanque



Gradins verts

Mobiliers urbains



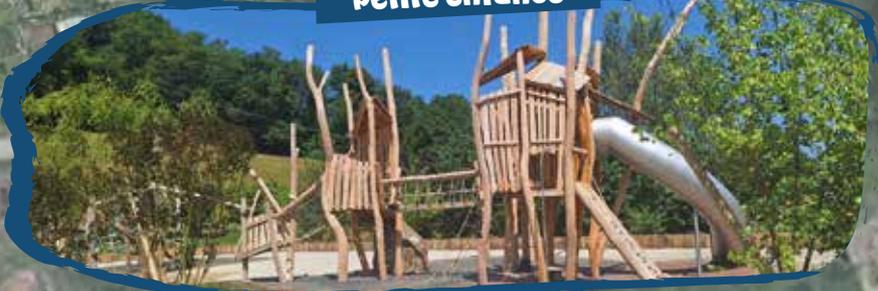
Aménagement
de la digue



Ouverture visuelle
des Jardins



Plaine de jeux
petite enfance



Mobiliers urbains



SALLE POLYVALENTE MULTI-ACTIVITÉS ET *Vestiaires de football Édouard Sylvestre*

Après plusieurs mois de chantier, la construction de la salle polyvalente multi-activités et des vestiaires de football Édouard SYLVESTRE touche à sa fin.

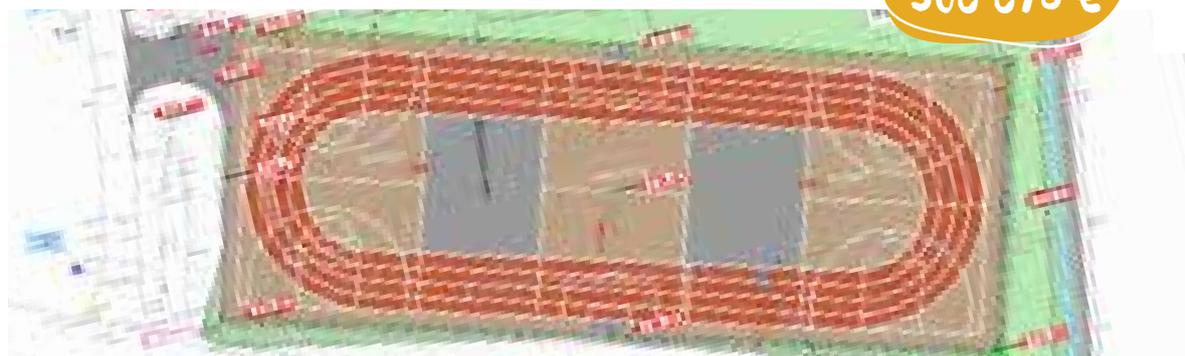
Les travaux, aussi bien intérieurs qu'extérieurs du bâtiment sont quasiment terminés. Les abords extérieurs sont actuellement en cours de réalisation. L'ensemble du chantier sera entièrement terminé d'ici la fin juillet.

L'inauguration officielle aura lieu le samedi 30 août 2025. À cette occasion, une journée portes ouvertes permettra au public de découvrir les lieux et de profiter d'animations organisées pour célébrer cet événement.



Coût total
des travaux
1 944 621,74 €

PLATEFORME MULTISPORTS *rue Francis Goddet*



Coût total
des travaux
306 678 €

Dans la continuité de son engagement pour le sport et la vie locale, la commune de La Balme de Sillingy a lancé l'aménagement d'une plateforme multisports au cœur du bourg, sur l'ancien city stade de la rue Francis GODDET, derrière la Gendarmerie.

Ce nouvel espace accueillera un anneau d'athlétisme, des terrains de basketball et de mini-foot, tout en offrant une fonction de stationnement ponctuel lors des manifestations ou événements à proximité. Des matériaux innovants seront utilisés pour permettre un drainage efficace de l'eau tout en limitant la rétention de chaleur, dans une démarche à la fois pratique et écologique.

Les travaux débuteront mi-juillet et s'achèveront début août. L'inauguration de cet équipement polyvalent aura lieu le samedi 30 août, en même temps que la salle Édouard SYLVESTRE.

DÉMÉNAGEMENT DE *La Poste*

Après de nombreuses années passées dans ses locaux actuels, l'établissement postal s'apprête à rejoindre le Cœur de Balme, dans les nouveaux bâtiments, à l'angle de la route de Paris et de la rue Colle Umberto.

Les nouveaux locaux, idéalement situés en centre-bourg, offriront un cadre modernisé et plus accueillant pour les usagers.

Les travaux d'aménagement débuteront à la fin de l'année et devraient durer environ quatre mois, avec une livraison du site prévue en avril 2026.

La Poste pourra alors entamer son installation, avec une ouverture envisagée à l'été 2026.



Coût total
de l'opération
800 000 €



AMÉNAGEMENT DU CITY STADE *d'Avully*

Après avoir été revégétalisés, les abords du City Stade situé à côté de l'école d'Avully ont récemment été aménagés pour le plus grand plaisir de tous.

Une table de ping-pong a été installée, et le sol a été revêtu de synthétique afin d'offrir un cadre plus esthétique et agréable.

Un cheminement piéton a également été créé pour faciliter l'accès à la zone, et l'ajout d'une borne d'eau va être réalisé, afin de compléter cet espace convivial et fonctionnel.



ZOOM SUR *la Voirie*

ROUTE DES CARASSES



Coût total de l'opération
2 660 562,83 €

Après plusieurs mois de concertation, un accord a été obtenu avec l'ensemble des propriétaires concernés pour l'acquisition du foncier nécessaire à la réalisation du projet d'aménagement de la route des Carasses. Ce feu vert a permis de lancer officiellement les travaux en juin.

Un aménagement complet sur 1,2 km

Le chantier, qui s'étendra sur 1,2 km, prévoit l'enfouissement des réseaux, notamment de la ligne Haute Tension, ainsi que la création d'une voie verte reliant le village de la Tornièrre au domaine du Tornet. Cette voie dédiée aux modes doux permettra d'accéder aux différents axes et équipements de manière sécuritaire pour tous les types d'usagers. Cela permettra également l'enfouissement des réseaux de la route de la Bonasse au chemin de Marsay.

Sécurité renforcée pour tous

Les rétrécissements actuels seront par ailleurs pérennisés afin de limiter la vitesse sur cet axe très emprunté. Dans le village de la Tornièrre des plateaux surélevés seront implantés, des marquages au sol seront également réalisés avec de la résine gravillonnée de couleur pour inciter à la prudence et enfin l'arrêt de car sera sécurisé.



Les travaux s'étendent sur une période de dix mois et ont débuté simultanément aux deux extrémités de la route. Les opérations d'enrochement au bas de la route des Carasses ainsi que l'enfouissement des réseaux sur le chemin de Marsay et la route de la Bonasse sont en cours. Ces interventions seront suivies, courant de l'été, par les aménagements prévus dans le village de La Tornièrre.

La route des Carasses sera entièrement fermée à la circulation dès la mi-juillet pendant toute la durée du chantier.

ROUTE DES VIEUX ROTETS

Les travaux sur la route des Vieux Rotets sont désormais terminés.

Ils ont permis l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication, ainsi que la réhabilitation du réseau d'assainissement. La réfection complète de la chaussée a également été réalisée.

Coût total des travaux
82 338,70 €



Les travaux de sécurisation de la route de la Bonasse, entre les croisements avec la route des Devins et la route des Morzies, s'achèvent en ce début d'été.

Ce chantier a permis la création d'un cheminement piéton sécurisé notamment grâce à l'aménagement de trottoirs.

Une écluse a également été installée au niveau de l'arrêt de car afin de sécuriser l'attente, ainsi que les montées et descentes des enfants dans le cadre du ramassage scolaire. Ces aménagements s'appuient sur une expérimentation menée avec succès depuis près de trois ans.

Par ailleurs, le carrefour avec la route des Devins, où de nombreux comportements dangereux avaient été observés, a été entièrement repensé avec la mise en place d'un mini-giratoire afin de renforcer la sécurité des usagers.

ROUTE DE LA BONASSE



Enfin, ces travaux ont été l'occasion de créer une retenue des eaux pluviales d'une capacité de plus de 150 m³, dont la majeure partie est souterraine. Cet aménagement vise à limiter les rejets dans le ruisseau des Petites Usse et à prévenir les différents risques liés aux épisodes d'orages violents.



De nouveaux points d'apport volontaire pour les déchets ont été installés le long de ce tronçon, améliorant l'accès au tri pour les habitants du secteur.

PARTENAIRES FINANCEURS des différents projets



“

Une ville en travaux c'est une ville qui a de l'ambition !

Alors, certes, ce n'est pas sans désagréments... les travaux de construction ou de rénovation contraignent notre quotidien mais je vous laisse constater au travers de ce bulletin où cela nous mène : vers une ville plus belle et sécurisée, avec toujours plus de services et de loisirs, et des routes remises en état.

Tout ne se fait pas en un jour, il faut de la patience. Merci pour celle dont vous avez fait preuve ! En cette fin de mandat, La Balme aura très clairement changé d'allure.

”

Jean-Claude PEPIN,
Maire-Adjoint aux Travaux
et à la Voirie





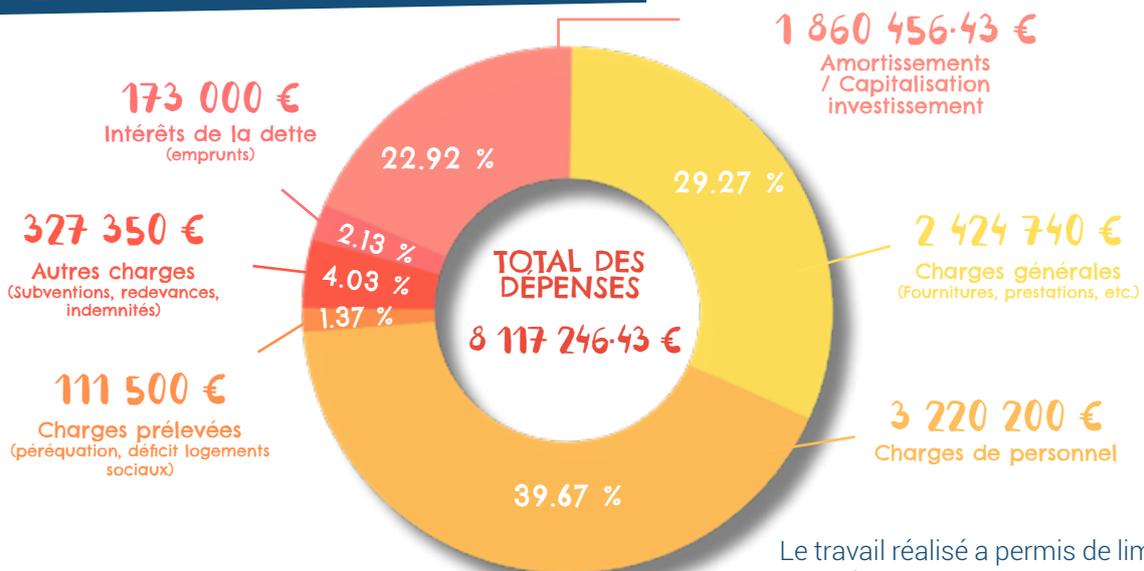
Budget de la commune

PROMESSES FINANCIÈRES TENUES

La promesse de budgets ambitieux sans augmentation des impôts et du niveau d'emprunt sera tenue.

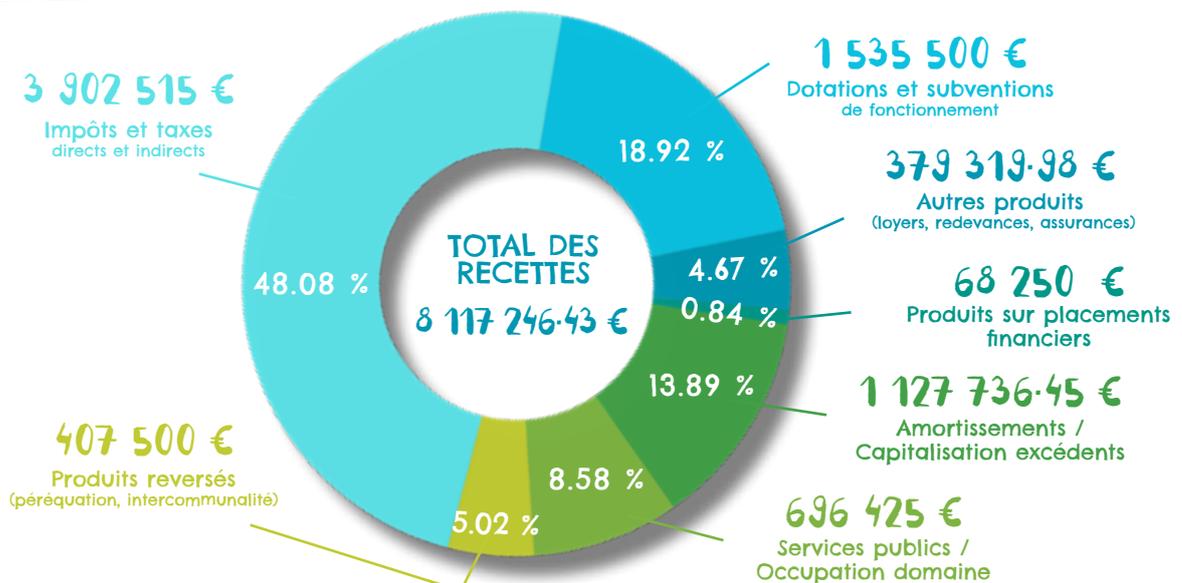
Alors qu'au niveau national les dépenses de fonctionnement progressent, la commune s'efforce de maintenir un niveau de dépenses stable. Par ailleurs, malgré le désengagement de l'État et l'inflation, aucune compensation n'est prévue par une hausse des impôts communaux ou des coûts des services publics.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025



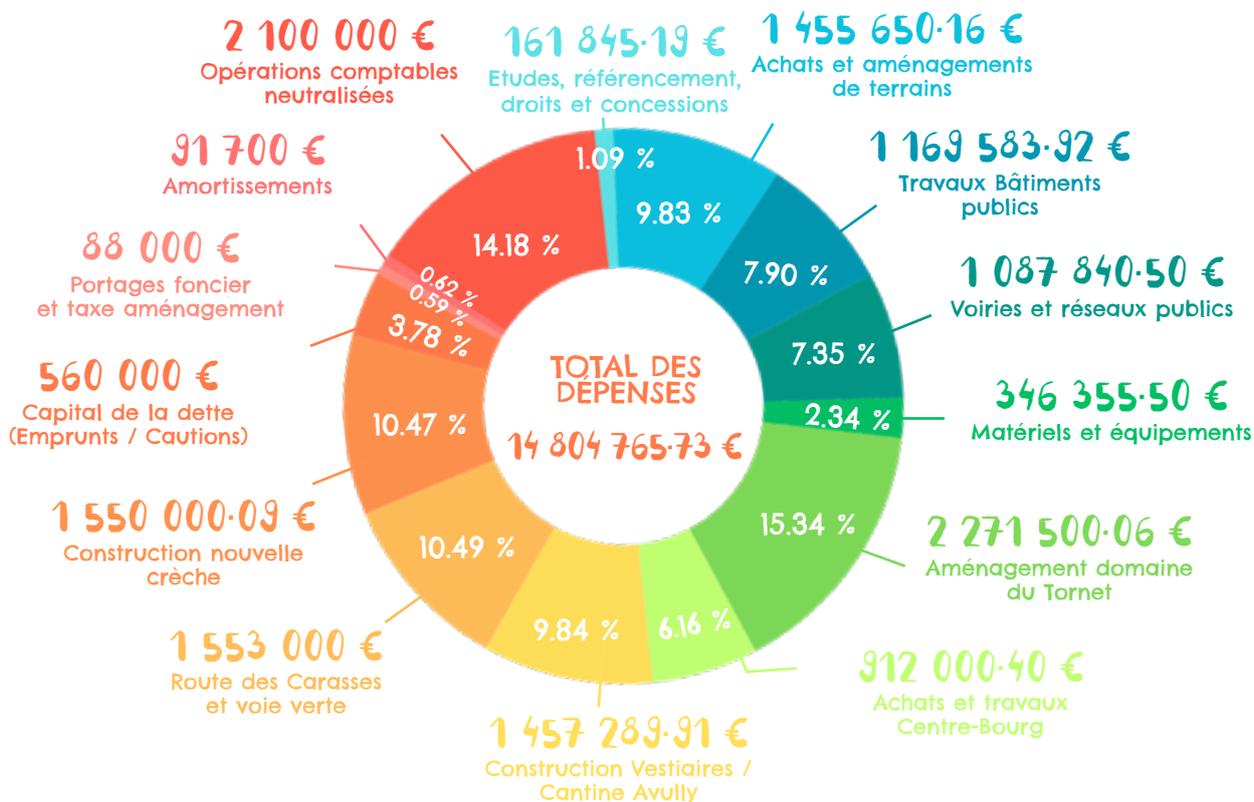
Le travail réalisé a permis de limiter la rigidité des dépenses de fonctionnement, maintenir de bons indicateurs financiers et permettre un niveau d'investissement massif.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

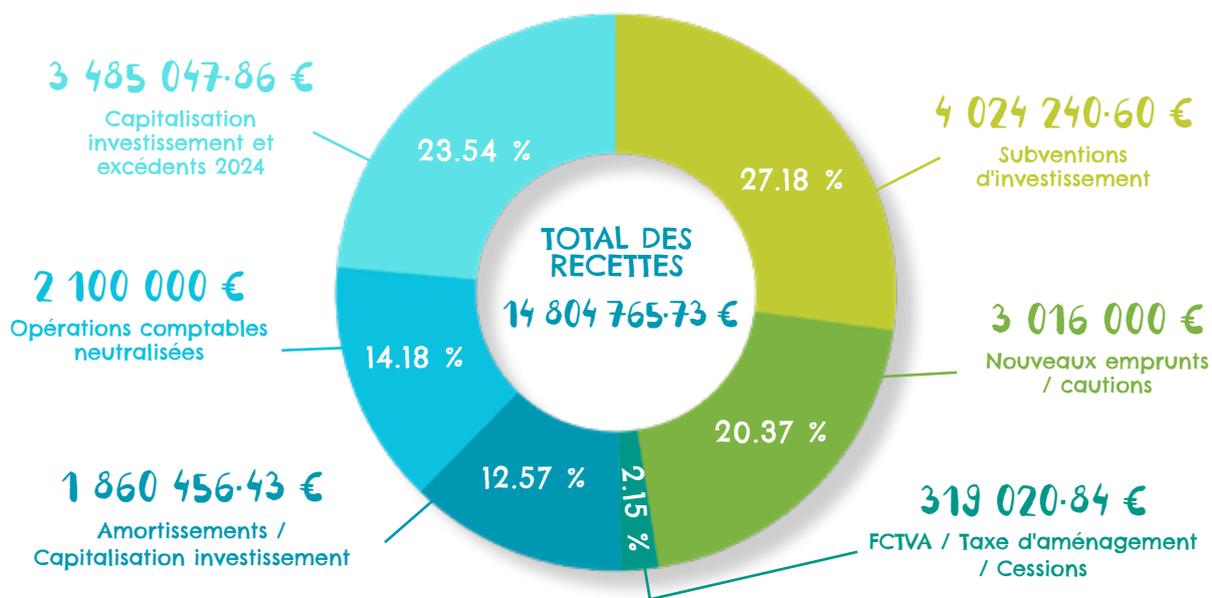


Grâce à la recherche de nouvelles sources de financement et de subventions, ainsi qu'une optimisation des dépenses et recettes d'investissements, la commune va pouvoir assurer la réalisation de tous ses investissements au service du public sans dégrader les finances communales.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2025



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025



Cette année va voir l'achèvement de nombreux projets et la poursuite ou le lancement de projets structurants, ce qui représente près de trois fois les montants déployés les années précédentes.

Un emprunt a été réalisé, après 5 années à rembourser la dette, avec l'objectif de voir la commune ne pas dépasser la dette totale existante au début du mandat, tout en assainissant la situation financière en écartant les lignes de prêts à taux variables.

CÔÛT DES GRANDS PROJETS 2020-2026

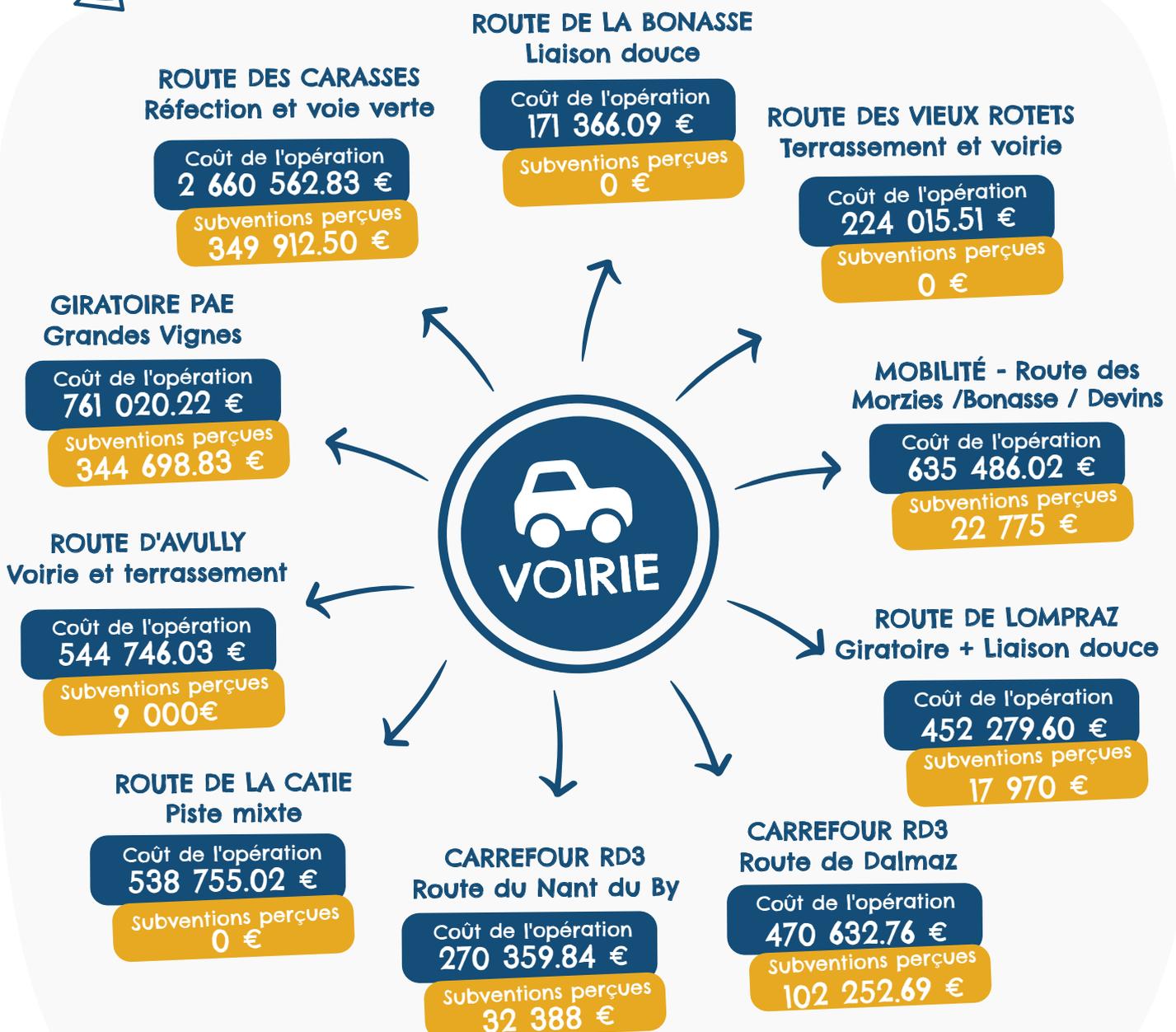
Coût total des opérations

26 840 274.99 €

dont

Subventions totales

5 983 759.65 €





**EXTENSION GROUPE
Scolaire de Vincy**

Coût de l'opération
3 400 984.48 €
Subventions perçues
537 286 €

**CRÈCHE
et France services**

Coût de l'opération
2 407 732 €
Subventions perçues
919 886 €

**SALLE POLYVALENTE ET
VESTIAIRES DE FOOTBALL
Édouard Sylvestre**

Coût de l'opération
1 944 621.74 €
Subventions perçues
549 000 €

**RÉNOVATION
Salle G. DAVIET**

Coût de l'opération
402 747.29 €
Subventions perçues
323 635 €

**AGRANDISSEMENT
Cantine Avully**

Coût de l'opération
607 762 €
Subventions perçues
157 192 €



**AMÉNAGEMENT
Domaine du Tornet**

Coût de l'opération
4 739 559.88 €
Subventions perçues
1 757 968 €

**PARKING RELAIS
Lac de La Balme**

Coût de l'opération
705 006.91 €
Subventions perçues
431 976.70 €

**AMÉNAGEMENT
Centre-Bourg**

Coût de l'opération
3 135 235.69 €
Subventions perçues
341 069 €

**NOUVEAU
CIMETIÈRE**

Coût de l'opération
1 367 749.96 €
Subventions perçues
0 €

**LOCAL LA POSTE
Achat et aménagement**

Coût de l'opération
800 000 €
Subventions perçues
0 €



**ACQUISITIONS ENS
Protection zones sensibles**

Coût de l'opération
87 815.07 €
Subventions perçues
25 218.24 €

**SYSTÈMES DE
VIDÉOPROTECTION**

Coût de l'opération
511 836.05 €
Subventions perçues
61 531.69 €



Des commerçants au cœur de notre commune

LES DERNIÈRES INSTALLATIONS

CRÊPERIE - PLEIN PHARE

Depuis décembre 2024, Caféophil Crêperie Plein Phare a ouvert ses portes au cœur de La Balme de Sillingy. Venez savourer l'authenticité des crêpes bretonnes, accompagnées d'un café d'exception, torréfié localement à Charvonnex.

Philippe PIOLLÉ vous invite à vivre une expérience unique avec des crêpes artisanales, sucrées ou salées, préparées avec des ingrédients frais et soigneusement sélectionnés.

La Crêperie vous invite à faire une pause à tout moment de la journée. Que vous soyez en quête d'une pause café pour travailler, d'un moment convivial entre amis ou en famille, leur espace chaleureux est conçu pour tous vos instants de détente.

☎ 06 82 29 71 90
🌐 www.cafeophil.com



ALPES AUDIOLOGIE

Audrey SAUTON et Alexane HOCHART vous accueillent dans leur cabinet Alpes Audiologie, récemment installé au 53 route de Paris à La Balme. Spécialisé dans la correction auditive, le cabinet propose un accompagnement personnalisé à toutes les personnes souffrant de troubles de l'audition. Composée d'une équipe à taille humaine, la structure met un point d'honneur à offrir un service de proximité, fondé sur l'écoute, la bienveillance et la qualité. Tout est mis en œuvre pour améliorer le confort auditif des patients, quels que soient leur âge et leurs besoins.

☎ 04 48 07 25 95
✉ gerance@alpes-audiologie.fr



PAYSACIMES

Paysacimes, votre artisan paysagiste à La Balme de Sillingy, vous propose ses services pour embellir vos extérieurs. De l'aménagement à l'entretien de vos jardins, Jérémy DAVIET vous propose un accompagnement 100 % personnalisé, au gré de vos envies et au fil des saisons.

Avec Paysacimes, chaque projet est une création sur-mesure, respectueuse de l'environnement. Jérémy vous propose des prestations adaptées et raisonnées, incluant : l'entretien des espaces verts, la création et la plantation de jardins, les petits aménagements, l'élagage et l'abattage d'arbres, ainsi que des services d'entretien ponctuel.

☎ 06 13 91 45 37

🌐 www.paysacimes.fr



VIVANT

VIVANT Growth Partner, récemment installé à Vincy, a été fondé par deux jeunes entrepreneurs passionnés.

Killian PERRISSOUD et Thomas LEFEVRE, vous accompagnent vers une vie plus saine grâce à des programmes nutrition et sport personnalisés. Leur mission : vous aider à atteindre vos objectifs de santé et de bien-être.

Que ce soit pour une perte de poids, un rééquilibrage alimentaire, un changement de régime la prise de muscle ou le maintien d'un système articulaire sain, VIVANT Growth Partner est à vos côtés.

✉ Vivant.growthpartner@gmail.com

🌐 www.instagram.com/vivant.gp



SICLET SANDRA BATCHCOOKING

Sandra SICLET, Balméenne et cheffe à domicile, a récemment créé « Batch Cooking Annecy » pour répondre à vos besoins de cuisine à domicile.

Sandra vous propose de cuisiner chez vous, à votre place, les recettes qui vous font plaisir. Le concept : alléger votre charge mentale et vous libérer du temps au quotidien.

Que ce soit pour les menus de la semaine, un apéritif entre amis ou un repas à préparer en amont, Sandra s'occupe de tout pour que vous profitiez pleinement de chaque moment.

☎ 06 73 10 97 91

🌐 www.batch-cooking-annecy.fr/





Marché du dimanche sur la nouvelle place du centre-bourg

Tous les dimanches matin, de 8h à 13h, le cœur de La Balme prend vie avec son marché local, un rendez-vous incontournable où les Balméens (mais pas que !) se retrouvent dans une ambiance conviviale et qui vient renforcer l'offre commerciale de notre commune déjà très riche...

Depuis février 2025, le marché est installé sur la toute nouvelle place du centre-bourg, un espace modernisé et plus accueillant pour le confort des clients et des producteurs.

Vous y retrouverez une large sélection de produits de qualité, soigneusement choisis par nos commerçants et artisans locaux : viandes rôties, fromages artisanaux, miel local, fruits et légumes frais, vin de pays, produits italiens, plats traiteurs et bien d'autres délices !

La nouvelle place (dont le nom n'est pas encore défini), avec son environnement accueillant, vous permettra de profiter pleinement de ce rendez-vous incontournable du dimanche matin.

Venez nombreux, le marché n'attend plus que vous pour commencer la journée dans la bonne humeur et soutenir nos producteurs locaux.



Que serait La Balme sans son marché dominical ?

Pour nous, les deux sont intimement liés. C'est pourquoi nous nous sommes attachés à penser les nouveaux aménagements du centre-bourg pour lui donner enfin une place adaptée avec un format plus resserré pour une plus grande convivialité.

Les commerçants sédentaires ne sont pas oubliés. Leurs interrogations légitimes face aux nombreux travaux et à la profonde mutation de leur environnement nous poussent à dessiner un quartier le plus attractif possible. Nous travaillons donc de concert avec le promoteur pour que les nouveaux commerces apportent un plus à chacun : nouvelle micro-crèche, nouvelle Poste... Notre objectif : un centre-bourg où il fait bon vivre !

Stéphane RIALLAND,
Maire-Adjoint à l'Urbanisme
et à la Vie économique

➤ **LES DIMANCHES MATIN • DE 8H À 13H**



12
PRODUCTEURS
LOCAUX ET
COMMERCANTS



De l'animation près de chez vous

LA RÉSIDENCE « LA MANDALLAZ » FAIT PEAU NEUVE



UNE RÉHABILITATION RÉUSSIE ET UN QUARTIER RASSEMBLÉ

Mercredi 14 mai, la résidence « La Mandallaz » à La Balme de Sillingy a célébré l'aboutissement de ses travaux de réhabilitation lors d'une inauguration placée sous le signe de la convivialité.

Pour marquer cet événement, Haute-Savoie Habitat, maître d'œuvre du projet, a convié les habitants et les partenaires à une fête de quartier chaleureuse, en présence de Séverine MUGNIER, Maire de la commune, et de Lætitia PERROQUIN, Maire adjointe déléguée aux Affaires sociales et à la Communication.

Les participants ont assisté à l'inauguration des travaux, suivie de celle du Potager Urbain Local, du composteur collectif, des abris à oiseaux et de l'hôtel à insectes.

L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance festive, rythmée par des animations et un goûter partagé.

Un nouveau chapitre s'ouvre pour la résidence et ses habitants, sous le signe du bien-vivre ensemble et de la qualité de vie.



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE QUARTIER DE LA MANDALLAZ

L'ensemble de la résidence « La Mandallaz », construit en 1976 et composé de 110 logements répartis dans sept bâtiments, vient d'être entièrement rénové par Haute-Savoie Habitat.

Conduits en site occupé sur deux ans, les travaux ont été réalisés sur l'intérieur et l'extérieur des bâtiments, visant à améliorer le confort de vie des habitants tout en réduisant leurs charges locatives.

Les travaux ont porté principalement sur l'amélioration de la performance énergétique, l'accessibilité aux logements ainsi que sur la réduction des consommations de chauffage, permettant ainsi l'obtention du label BBC.



À l'occasion de cette transformation, nous avons échangé avec trois habitants de longue date de La Mandallaz, témoins de l'évolution du quartier :

- **Pascal LEBEDEFF**, résident depuis 33 ans et président de l'association « Les Mini Flots »
- **Bernadette MÉGEVAND**, habitante depuis 50 ans et membre active de la collégiale de l'association « Balme Dance »
- **René NICCHITTA**, installé dans la résidence depuis 40 ans



Qu'est-ce qui vous a donné envie de vivre dans ce quartier ?

Bernadette : « C'était encore la campagne, et je travaillais à l'usine de briquets Cricket, qui se trouvait sur la commune. »

Comment décririez-vous l'ambiance du quartier à vos débuts ?

René : « Il n'y avait pas grand monde, mais c'était très convivial. On avait tous à peu près le même âge, nos enfants aussi, donc des liens se sont rapidement créés. On se connaissait tous. »

Quelles sont les principales évolutions que vous avez observées dans la commune ou le quartier ?

Bernadette : « Le centre de La Balme s'agrandit, ça devient un bourg. Ce n'est plus le village qu'on a connu au départ. Maintenant, il y a plein de commerces et de plus en plus d'habitants. »

Pascal : « L'avantage, c'est que chez nous, on a une résidence avec beaucoup d'espaces verts. On n'est pas les uns sur les autres, et ça, ça devient rare. »

Qu'avez-vous pensé du projet de réhabilitation de la résidence ?

Pascal : « C'est une belle amélioration, au niveau des fenêtres et de l'isolation extérieure. On a déjà récupéré 2 degrés dans nos appartements. »

Bernadette : « Ça a été long, mais très positif. On attend de voir sur une année complète pour mesurer l'impact sur les charges. C'est agréable, tout a été refait à neuf : électricité, chauffage... »

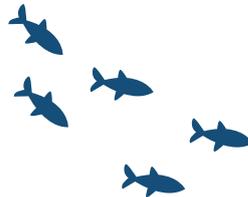
Avez-vous l'impression que ces rénovations ont redonné une nouvelle énergie au quartier ?

Bernadette : « Ça a donné un peu plus de peps au quartier, c'est plus joli. »

Pascal : « Quand on arrive depuis le lac, le quartier est tout de suite plus attirant, plus agréable à vivre. »

Allez-vous utiliser les nouveaux aménagements comme le composteur ?

Pascal : « Le composteur, oui, c'est dans l'air du temps. Quand on voit déjà comme celui de l'Espace 2000 fonctionne bien... Là, il y a quand même 110 logements, donc il va être utile. »



ZOOM SUR L'ASSOCIATION BALME PÊCHE LOISIRS

500
ADHÉRENTS

Passionnés de pêche et amoureux de la nature, les membres de l'association Balme Pêche Loisirs veillent depuis plus de 25 ans sur le lac de La Balme de Sillingy, véritable écrin de verdure et de sérénité pour tous les pêcheurs, qu'ils soient débutants ou chevronnés.

Fondée le 7 janvier 1998 par Monsieur Jean FAVRE D'ANNE, l'association est aujourd'hui composée de 13 membres formant le Conseil d'Administration, et de plus de 500 adhérents, dont une centaine d'enfants, ce qui témoigne de l'engouement et de l'importance de la pêche dans notre commune.

LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

L'Association assure la gestion et la préservation du lac afin d'offrir un cadre privilégié pour pratiquer votre passion en toute sérénité. Elle s'engage à :

- Réaliser des analyses régulières de la qualité de l'eau et mettre en place les traitements appropriés
- Maintenir un empoissonnement régulier du plan d'eau
- Effectuer des travaux d'entretien tels que le nettoyage du lac, la réfection des panneaux d'information, et l'entretien des pontons
- Surveiller la pratique de la pêche et contrôler le respect des permis

COMMENT DEVENIR ADHÉRENT ?

Pour devenir adhérent de l'association, il est nécessaire d'acheter un permis annuel. Les permis journaliers donnent uniquement droit à la pêche les jours spécifiés, sans conférer le statut de membre actif.

Où acheter son permis de pêche ?

Sur la commune, il est disponible au restaurant Le Chalet du Tornet, à la Maison de la Presse et à la Boulangerie Les Co'Pains. Vous pouvez également l'acheter au Decathlon d'Épagny.

Balme Pêche Loisirs remercie les partenaires qui assurent la vente des permis, ainsi que ses sponsors : Garage Scania, Loc Avenir, Palladio et Desgoerges TP.

« Cette année, nous avons demandé à Vincent FAVRE D'ANNE de reprendre la présidence de l'association. C'est un des plus anciens membres de l'association et le neveu du fondateur, donc il nous a semblé évident qu'il prenne la relève. »

MEMBRE DE L'ASSOCIATION



LES MERCREDIS DE LA PÊCHE

Depuis plus de 20 ans, en partenariat avec la commune, l'association organise des stages de découverte de la pêche pour les enfants de la commune.

Ces animations sont proposées sur six mercredis matin, pendant les temps d'accueil du centre de loisirs, encadrées par des membres bénévoles de l'association, aux côtés d'un animateur.

L'objectif est de leur transmettre les bases de la pêche : apprendre à monter une ligne, mettre un appât, lancer correctement, et respecter le milieu naturel.



« Les mercredis de la pêche, c'est important pour nous : des enfants de 7/8 ans viennent découvrir la pêche, et quelques années plus tard, on les retrouve ados, passionnés, en train de pêcher la carpe. »



RÈGLES DE PÊCHE AU LAC

 La pêche est autorisée une demi-heure avant le lever du soleil et jusqu'à une demi-heure après son coucher, sauf pour les pêches de nuit et l'Enduro carpe

 Elle est praticable tous les jours, à condition d'être titulaire d'un permis en cours de validité, et ce jusqu'à la fermeture de la saison le 30 novembre

 Nous rappelons aux pêcheurs l'importance de respecter les zones de pêche autorisées, de préserver l'environnement, ainsi que de se conformer au règlement en vigueur et aux conditions liées au permis

 Tout pêcheur pris en flagrant délit de non-respect du règlement s'expose à une amende de 100 euros ainsi qu'à une suspension de permis

Si vous surprenez une personne en infraction, vous pouvez en informer l'association Balme Pêche Loisirs ou contacter la Police pluricommunale au 04 50 68 89 22.



Le règlement intérieur complet est disponible sur le site www.balme-peche.com et affiché au Chalet de Balme Pêche Loisirs, situé au bord du lac, proche de la salle Roger DUMAS

CONTACT

Président : Vincent FAVRE-D'ANNE
Site Internet : www.balme-peche.com
Mail : info@balme-peche.com



LES ÉVÈNEMENTS À NE PAS MANQUER DURANT L'ANNÉE

**ENDURO MIXTE CARPES
"CHALLENGE ROGER VITTOZ"**

Du 14 au 17 août 2025

**CONCOURS DE PÊCHE A LA TRUITE
"CHALLENGE JEAN FAVRE D'ANNE"**

Dimanche 5 octobre 2025

Une seconde édition est prévue en avril

PÊCHES DE NUIT

Plusieurs dates de mai à septembre



**MOT DU NOUVEAU PRÉSIDENT
VINCENT FAVRE-D'ANNE**

Le lac de La Balme accueille les amateurs de pêche ! Les Balméens sont chaleureusement invités à venir profiter de ce cadre naturel.

Lorsque le chalet de l'association est ouvert, n'hésitez pas à y faire un tour pour obtenir des conseils de pêche ou des informations pratiques.

À noter : le chalet n'a pas d'horaires fixes.





DU MATÉRIEL PLUS PERFORMANT POUR LA SALLE DE SPECTACLE

40 000 €



Rendre la culture accessible à tous et proposer de nouveaux services culturels sont des objectifs phares pour la municipalité.

Dès le début du mandat, la Médiathèque est devenue gratuite et mutualisée avec celle de Sillingy, un espace Ludothèque a été créé, un programme culturel avec de nombreux rendez-vous est proposé chaque trimestre et bien sûr, La Balme accueille depuis près de 3 ans sa Micro-Folie !

Après le remplacement des banquettes, de nouveaux travaux ont été entrepris cette année dans la salle de spectacle qui accueille les différentes représentations, projections et activités culturelles, ainsi que le festival de théâtre des Arts Scéniques chaque printemps pendant 10 jours.

La municipalité a en effet investi près de 40 000 € pour renouveler l'éclairage vétuste et installer du matériel led, plus performant et moins énergivore, ainsi qu'une nouvelle console.

Les projecteurs led, plus faciles d'usage, offrent une grande flexibilité d'utilisation et assurent un éclairage puissant et dynamique pour une mise en valeur renforcée des artistes et un meilleur confort des spectateurs. Les rideaux occultants ont également été remplacés

L'ensemble de ces travaux garantit aux compagnies, comme aux usagers une meilleure qualité de spectacle.



EN CHIFFRES

RETOUR SUR LA 21^E ÉDITION DU FESTIVAL DES ARTS SCÉNIQUES



10
JOURS DE FESTIVAL



1 200
SPECTATEURS



12
REPRÉSENTATIONS DONT 3
RÉSERVÉES AUX SCOLAIRES



LA FÊTE DES FAMILLES 2025
en images



Tour d'horizon du pôle Enfance, Jeunesse et Éducation

EN ROUTE VERS DE NOUVEAUX HORIZONS



Qui dit grandes vacances, dit fin de l'école pour les élèves des trois groupes scolaires de la commune ! Pour les grandes sections de maternelle et les CM2, c'est un grand saut vers le niveau supérieur.

Les élèves de maternelle vont rejoindre le banc des grands et passer au CP. Les CM2, eux, vont quitter définitivement l'école primaire pour rejoindre leur collège de secteur et débiter une nouvelle étape dans leur scolarité.

Cette année, la municipalité a offert à l'ensemble des CM2 une clé USB aux couleurs de la commune. Armés pour le collège, cet outil numérique permettra à ces futurs collégiens d'enregistrer leurs devoirs de classe de 6^e.

Les grandes sections ont quant à eux reçu pour leur passage au CP un livre de lecture « Le cartable du CP », pour les accompagner dans leurs premières lectures.



La jeunesse, un sacré challenge et un défi quotidien !

La Balme de Sillingy a la chance de posséder 3 sites scolaires distincts qui préservent le bien-être des enfants : écoles à taille humaine, cours de récréation aménagés, salles de classe bien équipées... Et surtout nos petits Balméens sont encadrés tout au long de la journée par une équipe dynamique, motivée et dévouée : atsems, agents de service et animateurs. Lors des vacances scolaires, des activités de qualité sont proposées aux plus petits dès 3 ans ainsi qu'aux adolescents.

**Floriane ESCOLANO,
Maire-Adjointe à la Vie
scolaire et à la Jeunesse**

RETOUR SUR LES CHANTIERS ÉDUCATIFS

Chaque année, la commune propose au printemps des chantiers éducatifs aux jeunes Balméen(ne)s âgé(e)s de 14 à 17 ans. Du 22 au 25 avril 2025, douze jeunes, six par demies-journées, ont ainsi participé à cette initiative, encadrés par des agents communaux.

Ils ont mené diverses missions d'intérêt collectif, découvrant le monde du travail, développant leur sens des responsabilités et s'impliquant activement dans la vie locale.

AVRIL 2025



LES MISSIONS EFFECTUÉES

- Inventaire de la vaisselle des salles communales
- Aide à la mise en place du spectacle pour enfants
- Tri des claustres au Bois Joli
- Nettoyage des gradins de la salle Roger DUMAS
- Ponçage et vernissage des abris à poubelles du lac
- Nettoyage du matériel festivités
- Entretien des espaces verts

TU SOUHAITES PARTICIPER AUX PROCHAINS CHANTIERS ?

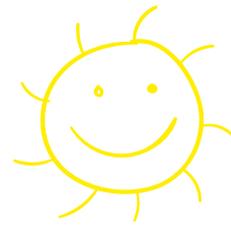
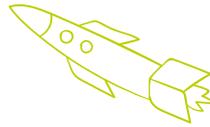
Il faudra (en 2026) :

- Être âgé de 14 à 17 ans
- Être titulaire d'un compte bancaire à ton nom pour pouvoir être rémunéré
- Habiter à La Balme de Sillingy
- Être motivé

Plus de renseignements sur les prochains chantiers éducatifs auprès du service Jeunesse

☎ 04 50 88 15 67 ✉ Service.jeunesse@labalmedesillingy.fr





MAM : UN PROJET D'ACCUEIL

EN PLEINE EXPANSION !



Depuis 2015, la Mini-MAM (Maison d'Assistants Maternelles) de La Balme de Sillingy accompagne avec bienveillance les tout-petits et leurs familles. Cette structure à taille humaine, gérée par des assistantes maternelles indépendantes, offre un accueil chaleureux et personnalisé aux enfants dès l'âge de 2 mois et demi, jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.



À ce jour, trois professionnelles de la petite enfance animent la Mini-MAM avec passion et engagement : Letizia LESPINE, fondatrice de l'association, Christelle FOURRÉ, actuelle présidente, et Séverine FUENTES, venue renforcer l'équipe début 2024.

Chaque assistante maternelle accueille jusqu'à 4 enfants dans un environnement cocooning, pensé pour favoriser l'éveil, l'autonomie et la communication.

Les journées sont rythmées par une alternance d'activités libres et structurées : jeux, ateliers manuels, balades autour du lac, sorties à la Médiathèque, mais aussi projets pédagogiques adaptés aux saisons et aux envies des enfants (Noël, carnaval, journées à thème, pique-niques d'été...).

Sans directrice ni hiérarchie, les assistantes maternelles assurent collectivement la gestion de la structure : organisation du quotidien, administratif et achats de matériel. Cette autonomie leur permet de développer des projets sur-mesure, dans une ambiance de confiance et de proximité.

« Les principes éducatifs que nous défendons reposent sur la bienveillance, le respect des besoins de l'enfant, la communication, et l'encouragement à l'autonomie. »

CHRISTELLE FOURRÉ
PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION





AU PLUS PROCHE DES PARENTS



Avec un maximum de 12 enfants, la Mini-MAM instaure un lien fort, aussi bien avec les enfants qu'avec leurs parents, en misant sur une relation de transparence, d'écoute et de proximité.

Les assistantes maternelles échangent directement avec les parents, favorisant ainsi une communication fluide, régulière et bienveillante.

La Mini-MAM, c'est aussi un vrai soutien, en particulier pour les jeunes parents : écoute, conseils et accompagnement font partie intégrante de leur mission.

« Si un enfant n'est pas en forme le matin, les parents peuvent prendre des nouvelles dans la journée. Nous envoyons aussi des photos des activités pour partager les petits moments du quotidien. »

SÉVERINE FUENTES
ASSISTANTE MATERNELLE

CONTACT

MINI-MAM

✉ Minimam74330@gmail.com
☎ 04 50 45 09 69

UNE NOUVELLE MAM

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Face à la demande croissante des familles, la commune accueillera dès septembre une nouvelle structure : *"Ma mam à moi"*.

Ce projet est porté par Letizia LESPINE, fondatrice de la Mini-MAM, qui quittera cette dernière pour se consacrer pleinement à la création de ce nouvel espace. Elle sera accompagnée de Vanessa COLAVITTO, présidente de l'association, ainsi que de deux autres assistantes maternelles expérimentées.

Installée dans les anciens locaux de la crèche de La Balme, "Ma mam à moi" proposera 16 places, dans un environnement spacieux, chaleureux et conçu pour répondre aux besoins des enfants.

Les futures assistantes maternelles, ayant toutes travaillé en crèche ou à domicile, partagent une même vision : offrir un accueil de qualité, centré sur le bien-être de l'enfant et une collaboration étroite avec les familles.



Ma mam à moi

LETIZIA LESPINE
FONDATRICE DE "MA MAM À MOI"

« C'était un projet que nous mûrissions depuis longtemps. Nous avons envie de créer une nouvelle structure tout en restant fidèles à nos valeurs d'accueil personnalisé et chaleureux. »

CONTACT

MA MAM À MOI
(OUVERTURE EN SEPTEMBRE) :

✉ Mamamamoi74@gmail.com
☎ **Letizia LESPINE** : 06 59 01 14 86
☎ **Vanessa COLAVITTO** : 06 61 20 47 20



LE CENTRE D





DE LOISIRS

LES ACTIONS DU

Boîtes de Noël solidaires



Visite du moulin



Fête des Familiales



Visio-conférence avec le CMJ de Colle Umberto



Participation aux



U (CM) EN IMAGES



lin de Veully



Visite du 27^e
BCA d'Annecy



Décoration du banc solidaire



illes



Nettoyage de la commune



cérémonies communales



Solidarité



BILAN DE LA MUTUELLE COMMUNALE



Afin de permettre l'accès aux soins au plus grand nombre, la commune de La Balme, en lien avec son CCAS, a mis en place depuis septembre 2024 une couverture santé pour tous les Balméens à des conditions tarifaires attractives.

➤ Des permanences sont assurées sur rendez-vous les mercredis après-midi à l'Espace 2000 en fonction des besoins des habitants

DEPUIS LE LANCEMENT DU SERVICE



28 CONTRATS SOUSCRITS



56 RENDEZ-VOUS RÉALISÉS



VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE À LA MUTUELLE ?



Votre interlocuteur pour prendre rendez-vous : Kenny CHARDON au 06 67 74 78 46

Documents à prévoir :

- › Tableau de vos garanties
- › Attestation de droits à la sécurité sociale
- › RIB



Durant ce mandat, nous n'avons cessé d'imaginer de nouveaux projets d'envergure sociale et solidaire, de s'adapter, d'évoluer, et de proposer toujours plus d'aides appropriées aux habitants de la commune. Il me tient à cœur que chacun puisse trouver du soutien, des solutions et des aménagements lorsque cela est nécessaire. La commune n'est pas le premier référent social de la population cependant, nous nous efforçons d'être au plus proche de vous tous dès que vous en avez besoin.

Laetitia PERROQUIN,
Maire-Adjointe aux Affaires sociales, à la Solidarité et à la Communication

LES RENDEZ-VOUS DES SENIORS

Pour sa 4^e édition le Forum "Bien Vieillir dans sa commune" fait peau neuve et vous propose une nouvelle formule.



FORUM

AU PROGRAMME

Venez partager des moments conviviaux et ludiques avec les différents ateliers gratuits proposés lors de la journée

Atelier détente et bien être

Maquillage, soin de la peau, réflexologie, yoga du rire...

Atelier vie quotidienne

Directives anticipées, habitat inclusif, prévention accidents domestiques, tris et rangement...

Atelier cuisine

Comment cuisiner du sucré avec des légumes

Atelier sécurité routière

Audits de conduites personnalisés avec un inspecteur, réflexomètre, atelier sur l'alcool...

Atelier loisirs créatifs et culture

Poterie, créations artistiques, Micro-folie...

Atelier santé

Dépistage cancer

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME COMPLET ICI



LES ATELIERS SONT GRATUITS MAIS SUR INSCRIPTIONS

VENDREDI 3 OCTOBRE
DE 10H A 17H
SALLE G. DAVIET

Succession ? Aide à domicile ?
Aides financières ? Téléalarme ?
Bien-être ? Sports et loisirs ?
Mutuelle et prévention ?

Cette journée a pour objectif de rassembler en un seul lieu tous les services et les informations utiles. Vous y trouverez à coup sûr les réponses à vos questions.

Vieillir dans sa commune, vieillir chez soi, du mieux possible, c'est la volonté du plus grand nombre.

Ce forum est indispensable pour prendre des renseignements, rencontrer les différents organismes, prendre du temps pour soi et s'armer pour l'avenir.

CONTACT

CCAS de La Balme de Sillingy

☎ 04 80 73 00 23

✉ mairie.ccas@labalmedesillingy.fr

LE GOÛTER - SPECTACLE DES AÎNÉS



A VOS AGENDAS !

SPECTACLE DISCO

**DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025
A 15H - SALLE G. DAVIET**

Comme chaque année, le CCAS de La Balme de Sillingy convie les aînés de la commune à son traditionnel goûter-spectacle.

Pour cette édition, c'est dans l'univers du DISCO que Marjorie CADORET, chanteuse et danseuse, entraînera nos aînés. Elle sera accompagnée pour la deuxième partie du spectacle de l'humoriste Rémi MARCEAU qui officie dans la matinale de Rires et Chansons.

Encore une belle après-midi en perspective sous le signe de la bonne humeur et du partage.



Le spectacle est réservé aux Balméens âgés de 68 ans et plus au 31 décembre 2025. Si vous souhaitez recevoir une invitation et que vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS.

LES ATELIERS SENIORS DE L'AUTOMNE

Cette année le CCAS vous propose un nouvel atelier sur le thème
« *Je chouchoute mon cerveau* »

- L'atelier se présente sous la forme d'un cycle de 6 séances, en petit groupe de 10 à 12 participants maximum
- Les séances, d'une durée entre 1h et 2h, ont lieu chaque semaine, sauf la dernière séance qui aura lieu un mois plus tard. Toutes les séances ont lieu en présentiel
- Les inscriptions sont gratuites et possibles dans la limite des places disponibles
- Les participants s'engagent à suivre le cycle complet

Pour plus d'information ou pour vous inscrire vous pouvez contacter le CCAS au 04 80 73 00 23 ou par mail mairie.ccas@labalmedesillingy.fr

LE PROGRAMME DE L'ATELIER

SÉANCE 1 : 6 NOVEMBRE 2025
Module « Gym des neurones » – 1h00 à 1h30

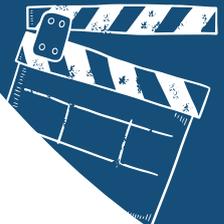
SÉANCE 2 : 13 NOVEMBRE 2025
Module « Brain'Ball® » – 1h00 à 1h30

SÉANCE 3 : 20 NOVEMBRE 2025
Module « Mon cerveau s'amuse ! » – 2h00

SÉANCE 4 : 27 NOVEMBRE 2025
Module « Mon cerveau dans tous ses états » 2h00

SÉANCE 5 : 4 DÉCEMBRE 2025
Module « Mon cerveau bien nourri » – 2h00

SÉANCE 6 (DATE À DÉTERMINER)
Echanges de pratiques / retours sur la mise en œuvre au quotidien / défis, challenges
1h00 à 2h00



PAROLES de Balméens



Après le succès émouvant de Paroles d'Anciens en 2023, le CCAS de La Balme de Sillingy vous invite à un nouveau voyage au cœur de la mémoire vivante et du patrimoine de notre belle commune.

Ce film met à l'honneur six habitants, tous natifs de La Balme, âgés cette fois de 70 à 80 ans, qui ont accepté de partager leur histoire, leurs souvenirs, et leur regard sur l'évolution de La Balme au fil des décennies.

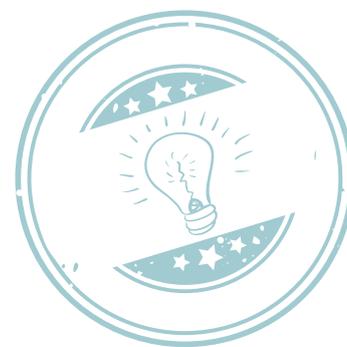
À travers leurs voix, c'est toute une mémoire locale qui se révèle : les changements du quotidien, les grandes transformations urbaines, les événements marquants, mais aussi les liens humains qui ont forgé l'âme de cette commune.

Bien plus qu'un simple recueil de témoignages, ces récits vibrants sont de véritables fragments d'histoire, transmis avec émotion et authenticité.

Le film sera présenté au public en novembre 2025 lors du mois du film documentaire. Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux qui aiment La Balme de Sillingy, son histoire et ses habitants.

Retrouvez dans *Paroles de Balméens* :
Roger BASTARD - Annie BULLOZ - Giselle et André GIVET - Claudie JANIN - Jacky PATUREL





Le stationnement en centre-ville



Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Route de Paris, la commune met en place une nouvelle réglementation du stationnement sur certaines places situées dans le périmètre du centre-ville.

Il est nécessaire de garantir une rotation suffisante des véhicules pour préserver le commerce local et son accès, et assurer la fluidité de la circulation, tout en évitant que le domaine public routier soit utilisé pour des stationnements prolongés et excessifs.

ZONE BLEUE

DU LUNDI AU SAMEDI • DE 8H À 19H



- La durée maximale de stationnement est de 2 heures
- Cette durée est applicable les jours ouvrables entre 8 heures et 19 heures
- En dehors de ces créneaux horaires, ainsi que le dimanche et les jours fériés, le stationnement est libre

LES LIEUX CONCERNÉS PAR LA ZONE BLEUE SONT :

- Le parking de la Mairie
- Le parking de la Poste
- La rue Colle Umberto
- La route de Paris
- Le parking Mercier (boucherie)
- 4 places sur le parking du cimetière

LES LIEUX CONCERNÉS PAR LA ZONE ROUGE SONT :

- Du n° 51 au n° 53 Route de Paris
- Du n° 54 au n° 60 Route de Paris

ZONE ROUGE

DU LUNDI AU SAMEDI • DE 8H À 19H



- La durée maximale de stationnement est de 15 minutes
- Cette durée est applicable les jours ouvrables entre 8 heures et 19 heures
- En dehors de ces créneaux horaires, ainsi que le dimanche et les jours fériés, le stationnement est libre

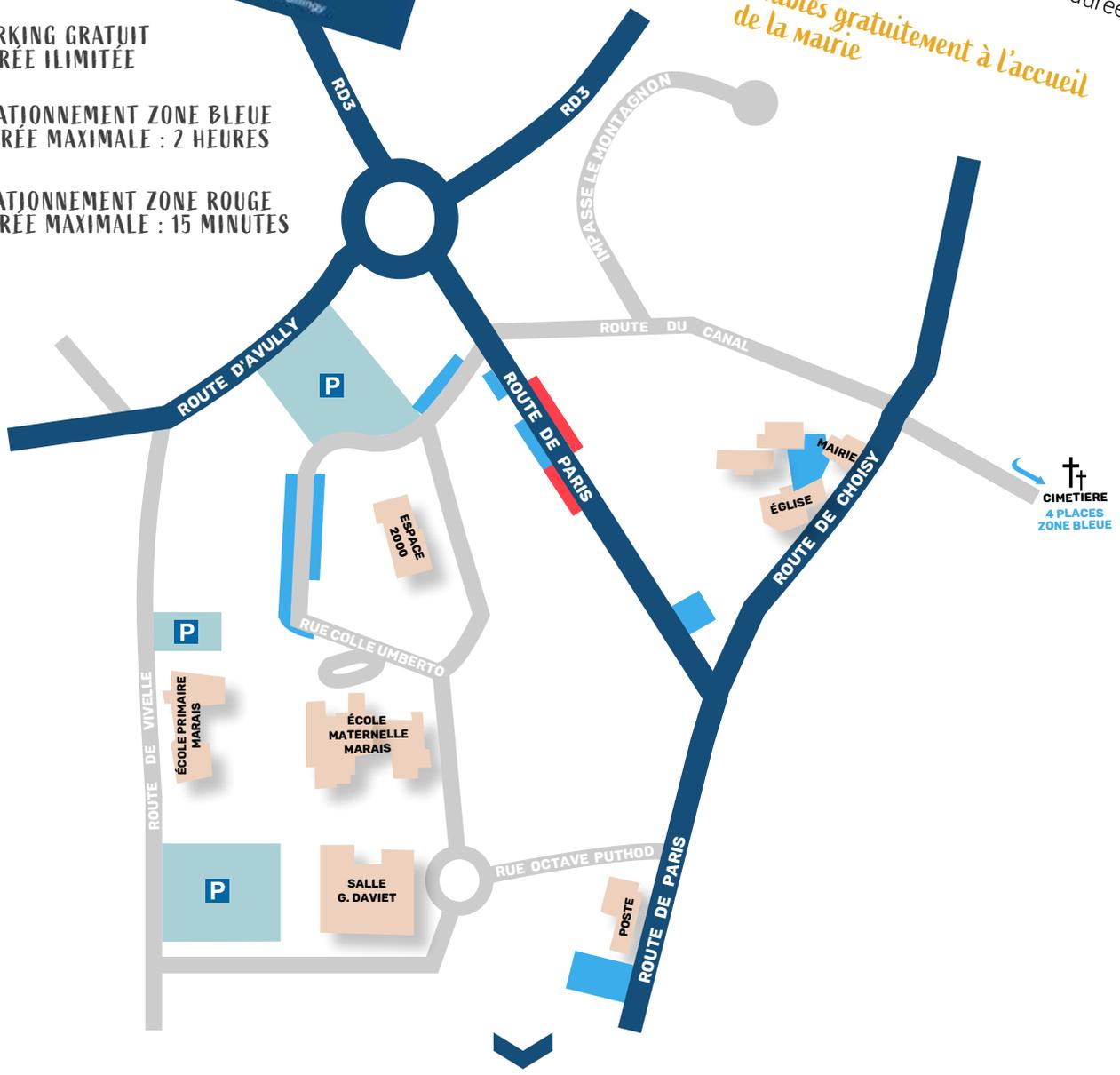


DISQUE DE STATIONNEMENT OBLIGATOIRE

Les automobilistes devront apposer un disque réglementaire sur le tableau de bord de leur véhicule, de manière visible et lisible de l'extérieur, afin de permettre le contrôle de la durée du stationnement autorisé.

Des disques sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie

- P** PARKING GRATUIT DURÉE ILLIMITÉE
- STATIONNEMENT ZONE BLEUE DURÉE MAXIMALE : 2 HEURES
- STATIONNEMENT ZONE ROUGE DURÉE MAXIMALE : 15 MINUTES



EXEMPTIONS ET DÉFAUT DE DISQUE

Cette réglementation ne s'applique pas aux véhicules des services publics (communs, secours, forces de l'ordre) ni aux véhicules des personnes à mobilité réduite

Concernant le défaut de disque, il est considéré comme une infraction dans les cas suivants :

- Port d'indications horaires inexactes ou modification de ces informations alors que le véhicule n'a pas été remis en circulation
- Tout déplacement de véhicule qui, en raison de la faible distance séparant les deux points de stationnement et de la brièveté du temps écoulé, pourrait apparaître comme une tentative d'é luder les dispositions relatives à la réglementation du stationnement

Rappel sur les règles de vie

VIVRE ENSEMBLE, N'OUBLIONS PAS LES GESTES DE BON VOISINAGE

MOINS DE BRUITS, LES VOISINS VOUS REMERCIENT

TRAVAUX BRUYANTS

À effectuer :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
 - les samedis : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Interdits le dimanche et les jours fériés

NON RESPECT =

amende
450 €

TAPAGE NOCTURNE

Entre 22h et 7h du matin, tous les bruits ou activités troublant la tranquillité d'autrui sont considérés comme tapage nocturne



LA PROPRETÉ, TOUS CONCERNÉS

DÉJECTIONS CANINES

Je ramasse les déjections de mon chien

NON RESPECT =

amende
135 €

JETER SES DÉCHETS

Je jette mes déchets dans les poubelles réparties dans la commune.



CHOISIR LE COMPOSTAGE ET PAS LE BRÛLAGE

NON RESPECT =

amende
450 €

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Que faire de ses déchets verts ? Les composter, les broyer ou le déposer en déchetterie



Les bonnes pratiques AUTOUR DU LAC DE LA BALME



JE RAMASSE LES DÉJECTIONS DE MON CHIEN



JE RESPECTE LE MOBILIER ET LES AIRES DE JEUX



JE JETTE MES DÉCHETS DANS UNE POUBELLE



JE RESPECTE LA BIODIVERSITÉ (PLANTATIONS, FLEURS, ANIMAUX)



LES INTERDITS



FAIRE UN FEU OU UN BARBECUE



CIRCULER AVEC UN VÉHICULE À MOTEUR



PÊCHER SANS PERMIS



FAIRE DU BRUIT EXCESSIF



PROMENER SON CHIEN SANS LAISSE



SE BAIENER DANS LE LAC



CAMPER

L'EXPRESSION DE LA MINORITÉ

ALERTE 20 : LES ASSOCIATIONS ET LEURS SUBVENTIONS

Lors du conseil municipal du 12 mai dernier, ont été détaillés les montants des subventions accordées aux 28 associations sur 58 qui les avaient demandées.

Notre demande d'information sur les critères d'attribution est toujours restée lettre morte. Cette année encore, nous avons dû nous contenter de la lecture du point de l'ordre du jour correspondant et constater de larges disparités sur la situation des diverses associations (Ex : Les Mini-Flots).

Le groupe majoritaire a décidé de privilégier les associations comptant le plus grand nombre de jeunes, ce qui, logiquement semble normal. Mais n'oublions pas celles qui inscrivent peu ou pas de jeunes mais favorisent également le bien-être de notre commune.

Nous souhaitons une meilleure visibilité sur ces attributions pour éviter l'incohérence des 750 euros accordés à Escarcelle en 2024 ! Cette association a été dissoute en 2025 ; personne n'a présenté de justificatifs sur l'utilisation de cette somme.

Pour information, la somme totale allouée aux associations est de 41 185 euros en 2025 pour un budget prévisionnel de 50 000 euros. Pourquoi cette différence n'est-elle pas affectée à la création ou l'entretien des salles mises à disposition ? (Ex : Le Bois Joli actuellement dans un état déplorable).

Rappelons enfin que les bénévoles doivent pouvoir compter sur ces aides pour faciliter leur fonctionnement ; ils sont les piliers sur lesquels repose l'animation de la vie locale.

OÙ SONT LES PRIORITÉS DE NOTRE MAIRE ET DE SES ADJOINTS ?

Début 2025, deux associations balméennes ont perdu leur président et le Jumelage une adhérente très investie dans la commune.

Le président du Club des Aînés, bénévole dans de nombreuses associations, aura son nom à la Halle des Sports, reconnaissance bien méritée. Mais il est triste de constater que le jour même de ses obsèques, aucun hommage public n'a été rendu par la mairie.

Il en est de même pour le président de Balme Equilibre, originaire de Bourg-Blanc, ancien président du Comité de Jumelage.

Un silence assourdissant également pour notre amie Thérèse, adhérente au Jumelage, ancienne trésorière du comité, ancienne membre du CCAS.

COMMENT PEUT-ON NE PAS RENDRE HOMMAGE à ces personnes qui ont tant œuvré pour la commune et leur association !

Lors du déplacement à Bourg-Blanc et Coat Meal pour le 20ème anniversaire de notre amitié, le Comité de Jumelage ne manquera pas de rendre hommage à ces « chevilles ouvrières ».

Aucun élu de la majorité ne sera présent.

Nous nous interrogeons sincèrement sur l'échelle des priorités que notre maire accorde à certains événements. Lors du conseil communautaire du 10 avril dernier qui concernait le vote du budget, alors que trois délibérations devaient être présentées par Madame la Maire, vice-présidente en charge de la gestion des déchets, le président de la CCFU l'excusait pour motif de vacances. On remarqua aussi l'absence de deux de ses adjointes.

En fait, la raison réelle fut révélée le lendemain sur les réseaux sociaux.

Toutes trois étaient très occupées par l'inauguration du Chalet du Tornet, pour laquelle notre équipe n'avait reçu ni information, ni invitation !



L'EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Dans chacun de nos bulletins municipaux, une place est réservée à l'expression de la minorité et à celle de notre groupe majoritaire. Cette édition est la dernière dans laquelle nous pouvons nous exprimer librement. En effet, à partir du 1er septembre prochain commence la période pré-électorale qui interdit toute campagne de promotion de nos réalisations ou de notre gestion de la commune durant le mandat.

C'est donc la dernière fois que nous pouvons vous affirmer les points suivants :

- Notre équipe a œuvré sans relâche pour le bien-être des Balméens, avec transparence, honnêteté et engagement.
- Nous avons toujours cherché à être fidèles à nos promesses, à agir avec intégrité et à ne jamais céder à la tentation de la manipulation.

Malheureusement, nous avons constaté que d'autres ont choisi une voie différente, privilégiant la désinformation et le dénigrement.

« DEUX CHOSES SONT INFINIES, L'UNIVERS ET LA BÊTISE HUMAINE », ALBERT EINSTEIN

Si l'immensité cosmique reste encore à prouver dans toute sa dimension, un rapide retour sur l'expression de la minorité ces cinq dernières années suffit à lever tout doute sur la seconde. Cette citation résonne particulièrement dans le contexte de notre expérience avec l'opposition.

En effet, les critiques mensongères que nous avons subies illustrent parfaitement cette réalité.

Prenons l'exemple de l'aménagement du domaine du lac : nous avons été accusés « d'amputer les pivoines », de « raser les Jardins » et de « déplanter la collection des cerisiers ». Pourtant, aujourd'hui, les Jardins ont retrouvé une visibilité remarquable, les pivoines n'ont jamais été aussi éclatantes et notre collection de cerisiers à fleurs du Japon est bien toujours là, rayonnante ! Les aménagements que nous avons engagés ont permis de valoriser notre patrimoine naturel et touristique, et d'offrir à nos concitoyens un nouvel espace de qualité sur la commune.

NOTRE COMMUNICATION

À travers nos réseaux sociaux, notre bulletin municipal et nos newsletters, nous avons souhaité vous tenir informés des aléas, des projets en cours et des décisions prises. Malheureusement, nous avons été confrontés à des attaques injustes et à une censure récurrente, notamment de la part d'un correspondant de presse qui semble avoir du mal à accepter le changement et qui devrait faire amende honorable déontologique...

Nous tenons à rappeler que la crédibilité d'un élu se construit sur des actes et des choix. Si certains ont choisi de discréditer notre action, nous restons convaincus que les résultats parlent d'eux-mêmes. Nous avons engagé des projets qui répondent aux besoins de notre commune et de ses habitants, et nous avons toujours agi dans l'intérêt général.

Aujourd'hui, nous sommes fiers des réalisations accomplies durant ce mandat. Nous vous remercions pour votre confiance.

Pour l'avenir, nous vous invitons à rester vigilants et à faire vos propres jugements sur les actions et les intentions de chacun.

**BEL ÉTÉ À TOUS !
L'ÉQUIPE UN CŒUR QUI BALME**



Un composteur de quartier inauguré



Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets à la source est devenu obligatoire pour tous, particuliers et professionnels. Dans ce cadre, La Balme de Sillingy renforce son engagement en faveur de la réduction et de la valorisation des déchets, en soutenant les initiatives collectives et individuelles, qu'elles soient publiques ou privées.

MISE EN PLACE DE COMPOSTEURS DE QUARTIER

Le lundi 7 avril, Madame le Maire, également 1^{ère} Vice-présidente de la CCFU en charge de la gestion des déchets, a inauguré le premier site de compostage de quartier de la communauté de communes Fier et USSes.

Installé à proximité de l'Espace 2000, ce nouvel équipement vise à élargir l'accès au compostage collectif. Il offre une solution pratique et écologique aux habitants ne résidant pas dans un logement individuel pour éliminer leurs biodéchets de manière responsable.

Il vient compléter les sites de compostage collectifs déjà installés dans certaines copropriétés et sera prochainement rejoint par un second site route de Choisy.



UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS LES USAGERS

Pour faciliter cette transition, la CCFU met à disposition des habitants :

- Des composteurs individuels gratuits
- Un livret d'aide au compostage de quartier, à télécharger sur le site Internet : www.fier-et-usses.com

📞 **Besoin d'aide ou de renseignements ?**
Contactez la CCFU au 04 50 77 71 17

COORDONNÉES DES SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE - ÉTAT CIVIL

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h

Contact : 04 50 68 89 02 - mairie@labalmedesillingy.fr
www.labalmedesillingy.fr
Facebook : Mairie de la Balme de Sillingy
Adresse : 13 Route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY

CCAS (SOCIAL - LOGEMENT)

Accueil du public le lundi et vendredi matin, mardi en journée, et jeudi après-midi. Sur rendez-vous le lundi et vendredi après-midi, et le mercredi et jeudi matin

Contact : 04 80 73 00 23
mairie.ccas@labalmedesillingy.fr
Adresse : Maison des services – 4b rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

SCOLAIRE

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Mercredi et jeudi de 8h30 à 12h

Contact : 04 50 68 07 07
service.scolaire@labalmedesillingy.fr
Adresse : Espace 2000 – 15 Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

ENFANCE - JEUNESSE

Contact : 04 50 88 15 67
service.jeunesse@labalmedesillingy.fr
Adresse : Espace 2000 – 15 Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

MÉDIATHÈQUE

Mardi : 15h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 12h00 et 15h- 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h
Aménagement des horaires en saison estivale

Contact : 04 50 77 06 38 – bibli@labalmedesillingy.fr
Adresse : Espace 2000 – 15 Rue Colle Umberto
74 330 LA BALME DE SILLINGY

POLICE PLURICOMMUNALE

Contact : 04 50 68 89 22 - police.municipale@labalmedesillingy.fr - Adresse : 13 route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY (mairie)

COORDONNÉES DES SERVICES INTERCOMMUNAUUX

ACCUEIL DE LA CCFU

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mercredi : de 8h30 à 12h
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Contact : 04 50 77 70 74 - accueil@ccfu.fr
www.fier-et-usses.com
Adresse : 61 route du stade
74330 SILLINGY

URBANISME

Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi et vendredi de 9h à 12h

Contact : 04 50 68 87 22
urbanisme@ccfu.fr

SERVICE DE L'EAU POTABLE

Facturation : 04 50 77 24 04
eau@ccfu.fr
Service technique - branchement : 04 50 77 15 34
technique@ccfu.fr
Astreinte pour les urgences (7j/7, 24h/24) :
06 71 58 41 57

FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi : de 13h30 à 17h. Sans rendez-vous et par téléphone. À noter fermeture le vendredi à 16h
Sur rendez-vous du mardi au vendredi : 9h-12h

Contact : 04 56 68 03 05
Adresse : 13 bis route de Choisy
74 330 LA BALME DE SILLINGY (à côté de la mairie)

PETITE ENFANCE

Accueil du public :
Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h (sur rendez-vous de 17h à 19h)
Mercredi : de 9h à 12h (sur rendez-vous de 13h30 à 17h)
Jeudi et vendredi de 13h30 à 16h

Contact : 04 50 63 75 85 - ram@ccfu.fr

TRANSPORTS SCOLAIRES

Contact : 04 50 77 24 03 - transport.scolaire@ccfu.fr

DÉCHETS - ENVIRONNEMENT

Contact : 04 50 77 70 74 - environnement@ccfu.fr

LA BALME DE SILLINGY

FOIRE *de la* BATHIE



DIMANCHE 26 OCTOBRE 2025

**Concours bovins - Artisans et commerçants - Associations
Fête foraine - Vide-grenier - Producteurs locaux**

www.labalmedesillingy.fr

04 50 68 78 70

